



AIPR

ENCADRANT/CONCEPTEUR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Objectif de la formation :

Identifier les réseaux divers sur les chantiers de terrassement.
(Assainissement, AEP, fibre...).

Connaissances des termes techniques du métier. (DT, DICT, décret, sécurité...)

Obtenir l'attestation AIPR à la fin de formation par la validation d'un QCM par internet en lien avec le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer).

Publics :

Encadrant : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

Concepteur : Conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux.

Pré-requis :

Prendre connaissance des fascicules 1,2 et 3 des guides techniques du travaux publics.

Durée : 7 heures

Lieu :

- En centre de formation
- En entreprise

Tarif : nous contacter

Tél. : 06.73.27.20.16

E-mail :

g.bengoua@sftpnormandie.fr

Session limitée à 12 participants

Formation théorique: 6h

- ◆ Les réseaux et les accidents
- ◆ Dispositions réglementaires
- ◆ Les droits, obligations et responsabilités
- ◆ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ◆ Que faire en cas d'endommagement?
- ◆ Les risques liés aux réseaux
- ◆ L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- ◆ Les identifications des réseaux
- ◆ Les travaux à proximité des réseaux
- ◆ Les travaux sans tranchée
- ◆ Les travaux urgents
- ◆ Que faire en cas d'accident ?
- ◆ Les annexes
- ◆ Entraînement au passage du QCM sur la plateforme du MEEM.

Examen QCM: 1h

- ◆ **Passage d'un examen final par un QCM sur la plateforme du MEEM pour valider l'AIPR.**

Moyens matériels :

- ◆ Tablettes numériques ou pc
- ◆ Vidéoprojection
- ◆ Évaluation formative

Documentation fournie :

- ◆ Livrets pédagogiques stagiaires.
- ◆ Documents numériques.

Renseignements complémentaires :

Pour toutes informations supplémentaires, demande de devis ou inscription, veuillez nous contacter :